

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

## Ministère de la mer

---

### Direction des affaires maritimes

#### Décision du 23 décembre 2020 relative à la composition du Comité national de sélection des sujets au titre de l'année 2021

NOR : MERT2036712S  
(*Texte non paru au Journal officiel*)

#### **Le directeur des affaires maritimes,**

Vu le décret n° 2015-723 du 24 juin 2015 modifié relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime et aux conditions d'exercice de fonctions à bord des navires armés au commerce, à la plaisance, à la pêche et aux cultures marines ;

Vu l'arrêté du 12 août 2015 modifié relatif à l'organisation des évaluations pour l'obtention des modules constitutifs de titres et diplômes de formation professionnelle maritime,

#### **Décide :**

#### **Article 1<sup>er</sup>**

Les cadres A de corps civils ou militaires ayant une expérience dans le domaine maritime, les professeurs appartenant à un corps civil ou militaire ayant une expérience dans le domaine maritime secondaire ou supérieur, les enseignants non fonctionnaires chargés de cours dans l'enseignement maritime secondaire ou supérieur et les personnalités qualifiées dont les noms suivent sont désignés pour participer aux réunions du comité national de sélection des sujets au titre de l'année 2021.

Présidence, cadres A de corps civils ou militaires ayant une expérience dans le domaine maritime :

M. GALY Laurent, président ;

M. GABRIEL Gilbert, vice-président machine ;

M. LABILLE Léon, vice-président pont.

Professeurs appartenant à un corps civil ou militaire ayant une expérience dans le domaine maritime secondaire ou supérieur :

Mme ABALLEA Mari ;

M. ALBARET Jean-Pierre ;  
M. BERNABEN Jean-Pierre ;  
M. BOEZENNEC Ronan ;  
Mme CORNIL Carine ;  
M. DUPONT Benoît ;  
M. GABORIAU Jérôme ;  
M. GARRET Philippe ;  
M. JEANTON Stéphane ;  
M. KERMARREC Briec ;  
M. LOISON Erwan ;  
M. PELLETIER-DOISY Cyrille ;  
Mme RIANDE Jacqueline ;

Enseignants non fonctionnaires chargés de cours dans l'enseignement maritime secondaire ou supérieur

M. ANDRIAMPARNY Hery-Zo ;  
M. BERTRAND Patrick ;  
M. DEMOULIN Pierrick ;  
Mme DUPREY Christine ;  
M. DUTEIL Patrice ;  
M. EL KETTAB Mustapha ;  
M. GESSOT Georges ;  
M. GROISARD Dominique ;  
M. GROISARD Thibault ;  
Mme LIVET Christine ;  
Mme QUELFETER Annaïg ;  
M. RABILLER Yvan ;  
M. TERRASSON Bernard ;  
M. VASSAL Philippe ;  
M. VINET Antoine

Personnalités qualifiées :

M. BERTOLA Philippe ;  
M. LACARRIERE Jean-Marie ;  
M. MATHIEU Frédéric ;  
M. PERROT Dominique ;  
M. ROSSIGNOL Thierry ;  
M. RUGGIERI Pierre ;  
M. STELMACH Stéphan ;  
M. VIOLA Fabrice.

## **Article 2**

Le comité national de sélection des sujets peut se constituer en groupes de travail selon la nature et la spécificité des sujets à sélectionner. Il est réuni à Nantes dans les conditions fixées par une note de l'inspecteur général de l'enseignement maritime relative à l'organisation des travaux du comité.

## **Article 3**

Le directeur des affaires maritimes est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin officiel du ministère de la mer.

Fait le 23 décembre 2020

Pour le directeur et par délégation :  
Le chef du bureau de la formation et de l'emploi maritimes,

N. SINGELLOS